

## Aperçu et avantages du Réseau de Protection Communautaire MENA

### Rationale

Les pays de la région MENA ont développé des systèmes sophistiqués de cartographie et de référence pour les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides résidant à l'intérieur de leurs frontières et en route vers leur route. Cependant, des défis majeurs subsistent au niveau régional. Les personnes très vulnérables se déplacent d'un pays à l'autre dans différentes directions, parfois assez rapidement, et il existe peu d'informations consolidées sur les services entre les pays. La coordination de la protection au-delà des frontières est également limitée, ce qui complique la communication et l'identification des personnes ayant des besoins en protection, tandis que les organisations de terrain ont souvent limité les moyens de faciliter la divulgation de besoins spécifiques et l'accès aux services. Face aux risques élevés de violence et d'exploitation auxquels sont confrontées les personnes déplacées, il est crucial de renforcer les capacités d'information et de protection au-delà des frontières et à chaque étape du cycle des déplacements.

### Objectif des cartes

L'objectif de la carte du Réseau de Protection Communautaire MENA est de réduire les risques et d'améliorer l'accès à la protection pour les personnes déplacées en développant une cartographie ciblée des services sûrs et des initiatives de protection communautaires respectant les principes humanitaires fondamentaux. Cela peut permettre aux prestataires de services et aux communautés de la région MENA de renforcer la coordination et les voies de référence pour les personnes aux besoins et capacités variés

### Avantages de la participation

La carte régionale en ligne des prestataires de services, des organisations communautaires et d'autres acteurs de protection fait partie d'une approche progressive dans la région MENA pour faciliter le développement de réseaux transfrontaliers de communication, de références, de renforcement des capacités et de protection. Les organisations participant à la carte en ligne pourront :

1. Renseignez-vous sur les services multisectoriels ainsi que sur les autres protections et soutiens offerts aux réfugiés, aux personnes déplacées et à d'autres personnes en mouvement dans la région MENA ;
2. Augmenter l'identification des personnes ayant des besoins internationaux de protection, des survivants de torture, des victimes de la traite, des survivants de la VBG, des enfants à risque et d'autres personnes ayant des besoins spécifiques à toutes les étapes du cycle de déplacement ;
3. Renforcer l'accès des personnes déplacées à la protection, à la gestion de cas et aux services multisectoriels au-delà des frontières dans la région MENA ;
4. Soutenir l'autonomisation et la résilience des communautés et des populations les plus vulnérables par la réorganisation de réseaux communautaires et l'accès à des services de soutien reliés entre les pays de la région MENA ;
5. Établir et maintenir des voies de référence au sein et entre les pays conformément aux principes de confidentialité et au respect des souhaits et besoins des populations concernées, ce qui pourrait également faciliter la coordination interrégionale.
6. Participez à un réseau régional de protection communautaire qui peut promouvoir l'échange de bonnes pratiques, instaurer la confiance et faciliter les orientations.
7. Mettre en place des campagnes de sensibilisation et de communication avec les communautés de tous les pays concernant les services disponibles et la protection tout

au long du cycle des déplacements.

8. Bénéficier du renforcement des capacités et de l'apprentissage horizontal, du partage de lignes directrices politiques, d'outils et de leçons tirées ; et
9. Accédez à des outils supplémentaires de coordination et de protection qui peuvent améliorer la protection et accroître la qualité des services fournis aux réfugiés et autres personnes concernées dans les pays d'origine, de transit, de destination et de retour.

#### Processus de candidature pour l'inclusion dans les cartes en ligne du réseau MENA

Les organisations intéressées par la participation aux cartes régionales en ligne des services peuvent demander au réseau une inclusion sur la carte. Les organisations sont encouragées à postuler pour être prises en considération via le processus suivant :

1. Les organisations doivent remplir le formulaire d'adhésion au réseau MENA ([formulaire KoBo](#)) pour fournir des informations de base sur l'organisation, y compris les coordonnées d'un point focal organisationnel.
2. Le coordinateur du réseau examinera les soumissions et contactera le candidat pour mener des entretiens, ainsi qu'en consultation avec les opérations nationales du HCR afin de vérifier que l'organisation remplit les critères d'éligibilité suivants de l'adhésion au réseau et pour son apparition sur la carte :
  - L'organisation doit travailler avec les réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur du pays, rapatriés, apatrides, autres personnes nécessitant une protection internationale ou dans des mouvements mixtes.
  - L'organisation doit mener des actions de sensibilisation et/ou fournir des services de protection et de soutien directement ou par le biais de recommandations sûres et confidentielles, conformément à une approche centrée sur les personnes et les survivants ainsi que sur l'âge, le genre et la diversité ;
  - L'organisation doit respecter les droits humains et les principes humanitaires, adopter des approches communautaires et œuvrer à la mise en œuvre de mesures pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels.
3. Une fois qu'une organisation a été jugée conforme aux critères d'éligibilité, l'équipe de gestion de l'information du HCR ajoutera l'organisation à l'outil ActivityInfo et créera un compte, puis les organisations recevront une invitation avec un lien de connexion sur **l'outil MENA ActivityInfo**,
4. Une fois que l'organisation reçoit un compte sur l'**outil ActivityInfo MENA**, cela indique qu'elle est membre du Réseau et responsable de fournir les informations et services de son organisation,
5. Le coordinateur vérifiera et les traduira en versions arabe, française et anglaise des cartes en ligne sur ArcGIS Online en utilisant les données saisies dans le **formulaire ActivityInfo Mapping Services**.

6. Dans le cadre du processus, les organisations seront invitées à la fin du formulaire à indiquer leur consentement pour que les informations organisationnelles soumises apparaissent sur des cartes en ligne en libre accès accessibles au public et hébergées sur un serveur de données sécurisé par le HCR.
7. De nouvelles organisations seront ajoutées aux cartes du réseau MENA en ligne en fonction de leur consentement à afficher leurs informations.
8. **Organisations actives - les membres sont responsables et attendus qu'ils participent aux cycles semestriels de rapport/mise à jour** chaque année (janvier–juin et juillet–décembre).
9. Les organisations sont encouragées à consulter [les cartes en ligne du réseau](#) à différents intervalles pour vérifier si leurs informations ont été ajoutées et mises à jour.

*Des questions ? Veuillez contacter l'équipe de coordination du réseau de protection communautaire MENA à l'adresse suivante : MENA Community Protection Network: [jorrbcomnw@unhcr.org](mailto:jorrbcomnw@unhcr.org)*

